



**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes du Territoire De Lunéville**  
**A Baccarat**  
  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 27 JUIN 2024**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	40	40 + 16 pouvoirs

Date de convocation 21 juin 2024
-------------------------------------

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Salon des Halles - Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Frédéric BREGEARD, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Virginie GENOT, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Benoît TALLOT, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER.**

Absents : **Christian GEX, Cédric PERRIN, Michel JACQUOT, Thierry BIET, Adeline COIGNUS, Stéphane DECUGIS, Alexandra HUGO, Caroline THOMAS, Marie VIROUX, Christelle VIVOT, Christine THOMAS, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Didier COLIN, Laurent KUREK, Hervé BERTRAND, Gérald BARDOT, Ludovic CHAUMET, Jonathan HAUVILLER, Catherine LAURAIN, Etienne MAIRE, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Thibault VALOIS, Ludvine GEANT, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Sabrina VAUDEVILLE à Yvette COUDRAY, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES à Florence DUPAYS, François GENAY à Jean-Paul FRANCOIS, Philippe SCHAEFFER à Bruno MINUTIELLO, Murielle GRIFFOUL à Dominique ROBERT, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Anne-Marie DI MARINO, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGEARD, Laurie PÉRISSE à Jocelyne CAREL, Edouard BABEL à Alain FORTIER, Jean-Luc DEMANGE à Francine GARNIER, Joël DONATIN à Michel GRAVIER.**

**Monsieur Frédéric BREGEARD** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Dissolution du syndicat intercommunal d'épuration de CLAIRUPT**

**Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO**

**N° de délibération : 2024\_125**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
40	16	56	0	0	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles n° L 5211-5 et suivants, et L 5212-33 et suivants,

Vu les arrêtés préfectoraux conjoints du Préfet de Meurthe-et-Moselle et du Préfet des Vosges en date du 5 septembre 2019 et du 11 mars 2020 portant modification de la composition du Syndicat Intercommunal d'Épuration de Clairupt,

Vu l'arrêté interpréfectoral en date du 21 janvier 2022 portant modifications des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2018 portant modifications des statuts de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) concernant notamment la compétence assainissement collectif et non collectif,

Considérant qu'un syndicat peut être dissout avec le consentement des organes délibérants de ses membres,

Considérant les échanges qui ont eu lieu entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) et la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat,

Les Communes de Bertrichamps et Raon-l'Étape ont décidé en 1987 de mutualiser leurs moyens et de s'associer afin de créer le syndicat d'épuration. Elles ont été rejointes en 1999 par la commune de Thiaville sur Meurthe.

En 2019, lorsque la compétence assainissement a été transféré à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, la forme du syndicat a évolué pour devenir syndicat mixte au sens de l'article L5711-1 du CGCT ; il est alors composé de la communauté de communes par substitution des communes de Bertrichamps et Thiaville sur Meurthe et la Commune de Raon-l'Étape. Les mêmes modalités ont été suivies lors de la prise de compétence assainissement par la CASDDV au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Désormais, le syndicat est donc uniquement composé des deux intercommunalités. Sa gestion administrative et financière est assurée pleinement par la CA de Saint-Dié.

Après échanges entre la CCTLB et la CASDDV ainsi que les communes de Thiaville et Bertrichamps, il a été proposé d'activer le processus de dissolution du syndicat du Clairrupt.

La station d'épuration du Clairrupt passera ainsi sous maîtrise d'ouvrage de la CASDDV et intégrera pleinement la Délégation de Service Public (DSP) portée par la CASDDV.

Ensuite une convention financière pour prise en charge du traitement des eaux usées des communes de BERTRICHAMPS et THIAVILLE devra intervenir.

*Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,*

- Approuve la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Épuration de Clairrupt ;
- S'engage à poursuivre l'exercice de la compétence en lieu et place dudit syndicat en conservant l'esprit de représentativité du territoire et d'échanges préalables avec les élus des ex-membres du syndicat ;
- Dit sa volonté de maintenir une gestion optimisée de la compétence afin notamment de maîtriser les évolutions éventuelles de tarifs du service facturé aux habitants ;
- Précise que les modalités de copilotage de la compétence feront l'objet de conventionnements à venir entre les deux intercommunalités ;
- Autorise le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO  
2024.06.28 18:03:04 +0200  
Ref:6793291-10185791-1-D  
Signature numérique  
le Président